

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

En vigueur au 15/06/2022

DÉFINITIONS

« CGV » désignent les Conditions Générales de Vente

« Client » désigne toute personne physique ou morale ayant reçu, contre paiement, un bien ou un service de la part du Prestataire.

« Doctolib » désigne Doctolib, Société par Actions Simplifiées, inscrite au RCS de Nanterre sous le numéro 794 598 813, dont le siège social est sis 54 quai Charles Pasqua 92300 Levallois Perret. Doctolib n'est pas un professionnel de santé.

« Données à caractère personnel » désigne toute information concernant une personne physique identifiée ou identifiable telle que définie par le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD).

« Plateforme Doctolib » désigne l'ensemble logiciel desktop accessible en ligne sur le site www.doctolib.fr ou mobile accessible via les différents "Apps store" du marché ainsi que leurs composantes graphiques, sonores, visuelles, logicielles et textuelles permettant à l'utilisateur notamment de consulter l'annuaire Doctolib, prendre rendez-vous en ligne, d'initier une Téléconsultation et de gérer sa base documentaire.

« Entreprise » désigne l'entreprise individuelle inscrite sous le numéro de SIREN 911 909 679, dont la dirigeante est Mme Cassandra GLORIA.

« Équipement » désigne tout type de matériels tels que ordinateurs,

casques, micros, webcams, téléphones et tablettes et moyens de communication électronique permettant l'accès à la Plateforme Doctolib ou tout outil de visioconférence.

« Prestation de service » désigne tout service proposé à la vente par le Prestataire, tel que détaillé dans l'article n°5.

« Partie » désigne individuellement le Client ou le Prestataire

« Parties » désigne collectivement le Client et le Prestataire

« Prestataire » désigne Mme Cassandra GLORIA en sa qualité de Conseillère en naturopathie et dirigeante de l'entreprise individuelle identifiée sous le numéro SIREN 911 909 679 située au 23 rue du Cléguer 29217 Plougonvelin.

« Site » désigne tout ou partie du site internet accessible à l'adresse : <https://www.cassandregloria.fr>.

ARTICLE N°1 - PRÉAMBULE

Les présentes CGV régissent les relations entre le Client et le Prestataire. Les CGV s'appliquent à toutes les ventes conclues entre les Parties :

- Sur la plateforme Doctolib sur la fiche du Prestataire à l'adresse : <https://www.doctolib.fr/naturopathe/plougonvelin/cassandra-gloria>
- Sur le Site : <https://www.cassandregloria.fr>
- Par téléphone ou courriel

Le client déclare avoir pris connaissance et avoir accepté les présentes CGV avant la réservation du

rendez-vous, la passation de la commande, la signature du devis ou la signature du contrat de prestation de service. La réservation du rendez-vous, la validation de la commande, la signature du devis ou la signature du contrat de prestation de service vaut acceptation des CGV.

ARTICLE N° 2 : OBJET ET CHAMP D'APPLICATION

Les présentes CGV s'appliquent lors de l'achat de Prestations de services et lors de l'achat de biens, proposés par le Prestataire.

Les CGV sont automatiquement mises à disposition du Client lors de la réservation d'une Prestation de service sur la plateforme Doctolib. En cas de non-utilisation de la Plateforme Doctolib, les CGV sont envoyées au Client par courriel. Les CGV sont consultables sur le Site à l'adresse <https://www.cassandregloria.fr/index.php/conditions-generales-de-ventes/>. Enfin, les CGV peuvent être envoyées au client par courriel, sur simple demande écrite envoyée par courriel à l'adresse gloriacassandre@gmail.com.

Si une condition de vente venait à faire défaut, elle sera régie par les usages et la législation en vigueur dans le secteur de la vente à distance pour l'achat des prestations et biens via la Plateforme Doctolib à l'adresse <https://www.doctolib.fr/naturopathe/plougonvelin/cassandra-gloria> et dans le secteur de la vente des mêmes prestations et biens en établissement.

Toute réservation de rendez-vous en ligne ou par téléphone, toute commande, toute acceptation de devis et tout achat implique l'adhésion sans réserve aux présentes CGV. Le Client

déclare avoir pris connaissance des présentes CGV et les avoir acceptées avant sa réservation de rendez-vous, sa commande ou son achat.

ARTICLE N°3 - IDENTIFICATION

Le Prestataire est Madame Cassandra GLORIA, dirigeante de l'entreprise individuelle enregistrée sous le numéro SIREN 911 909 679 et domiciliée au 23 rue du Cléguer, 29217 Plougonvelin.

Le Prestataire est le propriétaire du site Cassandra Gloria dont l'URL est : <https://cassandregloria.fr>.

Le Prestataire peut être contacté par courriel à l'adresse gloriacassandre@gmail.com ou par téléphone au (+33) 6-60-83-59-36.

ARTICLE N°4 - DÉCLARATIONS PRÉALABLES DES PARTIES

4.1 DÉCLARATIONS PRÉALABLES DU CLIENT

Le Client déclare et garantit au Prestataire d'être âgé d'au moins 18 ans et être doté de la capacité juridique.

Le Client déclare et garantit au Prestataire ne pas être enceinte et/ou affecté, à sa connaissance, de maladies (congénitales ou acquises) ou, si tel est le cas, être suivi par un médecin titulaire d'un diplôme d'État reconnu et inscrit à un tableau de l'ordre des médecins en France.

Le Client déclare et garantit au Prestataire ne pas être dans l'une de ces situations d'urgence :

- ▶ Avoir de la fièvre ;
- ▶ Avoir des ganglions enflés et sensibles depuis plus de deux

semaines sans symptôme ou cause apparente ;

- ▶ Avoir les lèvres, la langue ou la gorge gonflées après avoir mangé ou avoir été piqué par un insecte ;
- ▶ Ressentir une douleur vive à la poitrine ou au thorax ;
- ▶ Ressentir une douleur aiguë dans la région pelvienne ou au bas-ventre ; avoir l'impression de manquer de souffle ;
- ▶ Avoir du sang dans les selles ;
- ▶ Avoir du sang dans les urines ;
- ▶ Ressentir des douleurs ou des brûlures lors de la miction ;
- ▶ Cracher du sang ;
- ▶ Souffrir de douleurs articulaires importantes et subites ;
- ▶ Avoir gagné ou perdu du poids de manière subite lors des dernières semaines ;
- ▶ Avoir vu apparaître une bosse dure qui augmente de volume ;
- ▶ Avoir vu une tache sur la peau asymétrique, d'une couleur non uniforme, de forme irrégulière ou dont la taille est supérieur à 6 mm ;
- ▶ Souffrir d'un trouble d'élocution, de perte d'équilibre, une perte de vision ou une paralysie partielle avec ou sans engourdissement du visage ou des membres ;
- ▶ Avoir une plaie qui ne guérit pas ;
- ▶ Avoir ou avoir eu un mal de tête soudain accompagné de vomissement, de paralysie ou de somnolence ;
- ▶ Avoir des hallucinations, des images, des voix qui le poussent à faire des choses destructrices ;
- ▶ Avoir tendance à broyer du noir et se sentir désespéré.

Les situations d'urgence ci-dessus nécessitent une consultation médicale immédiate. Le Client qui se trouve dans l'une de ces situations d'urgence doit impérativement consulter son médecin traitant ou se rendre aux urgences. Le Prestataire recommande au Client se trouvant dans une des situations d'urgence ci-dessus d'annuler sa réservation. La Prestation ne peut en aucun cas se substituer à un suivi médical ou un traitement médicamenteux.

Le Client reconnaît avoir reçu du Prestataire avant les Prestations de service les informations obligatoires prévues aux articles L111-1, L111-2 et, le cas échéant, à l'article L221-5 du Code de la consommation.

Le Client déclare être parfaitement informé de la nature des Prestations de service et reconnaît que le Prestataire a été à son entière disposition pour l'informer de tout ce qui était déterminant selon les besoins exprimés par le Client.

4.2 DÉCLARATIONS PRÉALABLES DU PRESTATAIRE

Le Prestataire déclare et garantit au Client être habilité à fournir les Prestations de services proposées.

Le Prestataire est titulaire des certificats de formation suivants :

- ▶ « Conseiller en Naturopathie » délivré le 28 juillet 2021
- ▶ « Conseiller en Aromathérapie » délivré le 17 février 2021
- ▶ « Conseiller en Phytothérapie - 80 heures », Certificat n° : 602B88D3F2FC6, délivré le 16 février 2021
- ▶ « Conseiller en Micro-Nutrition » délivré le 11 juin 2021

- ▶ « Conseiller en Nutrition » délivré le 22 novembre 2018
- ▶ « Conseiller en Élixirs de Cristaux 40 heures », Certificat n° : 609AA067C46F9, délivré le 11 mai 2021
- ▶ « Conseiller en Élixirs floraux - 40 heures », certificat n° : 609A5BD424FAC, délivré le 11 mai 2021

Ces certificats ont été délivrés par le centre de Formation ADNR : Centre de Formations Naturopathe – 683 rue du Baron le Roy – 30126 SAINT LAURENT DES ARBRES. Organisme de Formations n° 76 30 04713 30 auprès du préfet de région Occitanie.

ARTICLE N°5 - DESCRIPTIF DES PRESTATIONS DE SERVICE

Les Prestations de service relèvent du Code de la consommation.

Les Prestations de service proposées par le Prestataire n'ont pas vocation à remplacer une prise en charge médicale. Les Prestations de service délivrées par le Prestataire consistent en des conseils visant à accompagner le Client qui souhaite s'investir et se responsabiliser pour devenir acteur de sa qualité de vie et de son bien-être.

Les Prestations de service regroupent des conseils en naturopathie, en aromathérapie, en phytothérapie, en micro-nutrition, en nutrition, en élixirs de cristaux et en élixirs floraux. Les Prestations de service peuvent prendre la forme de bilan de vitalité, conseils, informations, formations, ateliers, supports rédactionnels (exemple de recettes), toutes étant de nature non médicale.

Les Prestations de services réalisées par le Prestataire ne remplacent en

aucun cas un diagnostic et/ou un traitement médical et ne dispensent aucunement de consulter un médecin titulaire d'un diplôme d'État reconnu et inscrit à un tableau de l'ordre des médecins en France, ce dernier étant le seul habilité à établir un diagnostic médical ainsi qu'à prescrire un traitement médical adapté. Le Prestataire recommande au Client de consulter son médecin avant de réserver des Prestations de service.

Les Prestations de service n'ont aucune visée médicale. Elles ont pour unique objectif le bien-être du Client et constituent, en ce sens, une approche complémentaire à une prise en charge médicale.

Le Client est informé et accepte que les prestations réalisées ne tendent à l'établissement d'aucun diagnostic ni traitement de maladie. Les prestations de service visent exclusivement à renforcer, à titre préventif et par des moyens naturels, l'hygiène de vie, les mécanismes de défense immunitaire préexistant et à équilibrer le fonctionnement de l'organisme humain à des fins de bien-être.

Le Prestataire rappelle que les compléments alimentaires (à base de plante ou non) et les huiles essentielles contiennent des substances actives puissantes qui peuvent être dangereuses si elles ne sont pas utilisées à bon escient et sans précaution. Le qualificatif naturel n'est en aucun cas synonyme d'inoffensif. Le Prestataire recommande au Client, avant toute utilisation d'un complément alimentaire ou d'une huile essentielle, de demander conseil à son médecin traitant. Lui seul peut affirmer que leur utilisation est inoffensive pour le Client, au vu de sa situation médicale

et/ou du traitement médicamenteux prescrit.

ARTICLE N°6 - EXÉCUTION DES PRESTATIONS DE SERVICE

Le Prestataire réalisera les Prestations de service, en accord avec le Client, à distance par un moyen de communication électronique de type visioconférence ou téléphone, à condition que le Client dispose d'un accès internet et/ou d'une ligne téléphonique.

La ou les dates des Prestations de service seront fixées conjointement entre les Parties.

Le Client s'engage à collaborer de manière active avec le Prestataire et à lui fournir les informations nécessaires à la bonne réalisation des Prestations de services, en particulier toutes informations utiles sur sa situation personnelle (maladie, grossesse, fragilité particulière, handicap).

De son côté, le Prestataire s'engage à apporter toute la diligence et tout le soin nécessaire à la bonne exécution des Prestations de services et à tenir informé le Client des difficultés pouvant survenir lors du déroulement des Prestations de services.

Selon le type de Prestation de service choisie par le Client, le Prestataire lui remettra ou non un questionnaire à remplir et à retourner en amont du rendez-vous. Celui-ci permettra au Prestataire d'effectuer des recherches ciblées en amont du rendez-vous et d'orienter ses questions lors du rendez-vous. Si des conseils écrits sont inclus dans la Prestation de service, ceux-ci seront rédigés par le Prestataire puis remis au Client dans un délai de 72 h après le rendez-vous

(jours ouvrés, soit du lundi au vendredi).

Le Prestataire est tenu à une obligation de moyens en matière de conseils et informations. Chaque personne est unique, c'est pourquoi l'efficacité et les résultats de l'application d'un conseil donné par le Prestataire ne peuvent être garantis.

ARTICLE N°7 - RÉSERVATION

7.1 PAR LA PLATEFORME DOCTOLIB

Le Client peut réserver librement une ou plusieurs Prestations de service en utilisant la Plateforme Doctolib. Le Client sera invité à choisir la Prestation de service, la date et l'heure souhaitées, procéder à une prise d'empreinte de carte bancaire, renoncer à son droit de rétractation, valider qu'il a bien pris connaissance des consignes présentées et accepter les CGV.

À la suite de sa réservation, le Client pourra accéder au récapitulatif de sa réservation. La Plateforme Doctolib fournira au Client une confirmation de réservation par courriel, reprenant les éléments récapitulatifs de la réservation. Le Client est invité, en cas de non-réception des courriels, à vérifier le dossier Spam de sa messagerie.

7.2 PAR TÉLÉPHONE OU COURRIEL

Le Client est invité à contacter le Prestataire par courriel ou téléphone. Le Prestataire s'engage à recontacter le Client dans un délai de 48 h (jours ouvrés, soit du lundi au vendredi, entre 9 h et 19 h) afin de convenir d'une date de rendez-vous, sous réserve de disponibilité du Prestataire.

ARTICLE N°8 - ANNULATION OU REPORT

8.1 PAR LE CLIENT

En cas de réservation sur la plateforme Doctolib, le Client peut annuler, sans coût supplémentaire, des Prestations de service selon les modalités de la plateforme Doctolib. Par respect pour le Prestataire et les autres Clients, il est recommandé au Client d'annuler sa réservation le plus tôt possible, afin de permettre à un autre Client de pouvoir effectuer une réservation. En cas d'annulations à répétition non justifiées de la part du Client, le Prestataire pourra retirer la possibilité de réservation d'une nouvelle Prestation de service au Client.

En cas de réservation par courriel ou téléphone, le Client peut annuler ou reporter sa réservation en contactant dans les plus brefs délais le Prestataire par courriel à l'adresse gloriacassandra@gmail.com ou par téléphone au (+33)6-60-83-59-36. Si le Prestataire ne décroche pas lors de l'appel téléphonique, le Client s'engage à lui notifier sa demande dans un message vocal ou bien par SMS. Le Prestataire proposera alors au Client une autre date si ses disponibilités le lui permettent. Dans ce cas, le remboursement se fait comme suit :

- ▶ En cas d'annulation de plus de 48 h avant la Prestation de service réservée, si et seulement si un report de la Prestation de service n'a pas été conclu entre les Parties, l'intégralité des sommes réglées d'avance sera remboursée au Client par virement bancaire ou PayPal dans un délai de 30 jours.

- ▶ En cas d'annulation de moins de 48 h avant la Prestation de service réservée, si et seulement si un report de la Prestation de service n'a pas été conclu entre les Parties et que le délai de rétractation de 14 n'est pas écoulé, la totalité des sommes réglées d'avance sera remboursée au Client par virement bancaire ou PayPal dans un délai de 30 jours.
- ▶ En cas d'annulation de moins de 48 h avant la Prestation de service réservée, si et seulement si un report de la Prestation de service n'a pas été conclu entre les Parties et que le délai de rétractation de 14 jours est écoulé, seule la moitié des sommes réglées d'avance sera remboursée au Client par virement bancaire ou PayPal dans un délai de 30 jours.

8.2 PAR LE PRESTATAIRE

Le Prestataire peut annuler une ou des Prestations de service sans verser de dédommagement financier au Client. Dans ce cas, le Prestataire s'engage à informer le Client de l'annulation au plus vite et dans la mesure de ses capacités, soit par la Plateforme Doctolib, soit par courriel ou téléphone. Le Prestataire proposera alors au Client plusieurs disponibilités afin que les Parties conviennent ensemble d'une ou plusieurs nouvelles dates pour la réalisation de la ou des Prestations de service.

Le Prestataire se réserve par ailleurs le droit d'annuler, suspendre ou interrompre les Prestations de service s'il constate que lesdites Prestations de service sont manifestement incompatibles et/ou inadaptées à la situation personnelle du client (maladie, grossesse, fragilité

particulière, handicap, âge, etc.). Dans ce cas, le Prestataire s'engage à rembourser le client des sommes versées au prorata des prestations déjà réalisées.

ARTICLE N°9 - FORCE MAJEURE

La responsabilité de l'Entreprise et du Prestataire ne pourrait être mise en œuvre si la non-exécution ou le retard dans l'exécution de l'une de ses obligations décrites dans les présentes CGV découle d'un cas de force majeure. À ce titre, la force majeure s'entend de tout événement extérieur, imprévisible et irrésistible au sens de l'article 1148 du Code civil.

En cas de persistance des effets consécutifs à l'événement constituant un cas de force majeure pendant plus de 15 jours, les Parties conviennent que l'engagement de réalisation des Prestations de service pourra être résilié de plein droit sur l'initiative de la Partie la plus diligente, sans que cela ne porte atteinte aux conditions de paiement des Prestations de service accomplies.

ARTICLE N°10 - RÉTRACTATION

Conformément à l'article L. 121-21 du Code de la consommation, « le consommateur dispose d'un délai de quatorze jours francs pour exercer son droit de rétractation sans avoir à justifier de motifs ni à payer de pénalités, à l'exception, le cas échéant, des frais de retour ». Les sommes versées seront intégralement remboursées.

Conformément à l'article L 121-21-8 du Code de la Consommation, « le droit de rétractation ne peut être exercé pour les contrats de fourniture de services pleinement exécutés avant

la fin du délai de rétractation et dont l'exécution a commencé après accord préalable express du consommateur et renoncement express à son droit de rétractation ». Le Client est ainsi informé que le droit de rétractation ne peut être exercé lorsque les Prestations de services sont pleinement réalisées avant la fin du délai de rétractation, lorsque l'exécution a commencé après accord préalable exprès du consommateur et renoncement exprès à son droit de rétractation.

Le délai de rétractation court à compter du paiement en ligne de la Prestation de service. La rétractation se fait par le biais d'un formulaire de rétractation. Le Client trouvera un modèle ci-dessous. Ce formulaire sera à envoyer à Madame Cassandra GLORIA par courriel à l'adresse suivante gloriacassandra@gmail.com.

MODELE DE FORMULAIRE DE RETRACTATION :

À l'attention de Madame Cassandra
GLORIA

Adresse : 23 rue du Cléguer, 29217
Plougonvelin

Courriel : gloriacassandra@gmail.com

Je/nous (*) vous notifie/notifions (*) par la présente ma/notre (*) rétractation du contrat portant pour la prestation de services ci-dessous :

Commandé le : _____

Nom du (des) consommateur(s) :

Adresse du (des) consommateur(s) :

Date : _____

Signature du (des) consommateur(s)
(uniquement en cas de notification du présent formulaire sur papier) :

(*) Rayez la mention inutile

ARTICLE N°11 - RESPONSABILITÉ

Le Client est seul responsable des choix qu'il fait et des informations qu'il donne au Prestataire. Ainsi, les Parties conviennent que la responsabilité du Prestataire ne saurait être engagée en raison de l'inadaptation d'une Prestation de services aux besoins et informations exprimée par le Client.

Le Prestataire n'est pas non plus responsable des conséquences dommageables liées au réseau de communication, des défaillances d'accès à Internet du Client ainsi que des défaillances de l'Équipement du Client.

La responsabilité du Prestataire ne saurait être engagée pour tout dommage du Client ayant lieu lors de son utilisation de la Plateforme Doctolib.

Enfin, la responsabilité du Prestataire ne pourra être mise en cause que pour des dommages directs qui lui seraient imputables au titre de l'exécution ou de l'inexécution, même partielle, de ses obligations au titre des Prestations de service, étant précisé que les dommages indirects sont exclus.

Ainsi, la responsabilité du Prestataire ne pourra être recherchée pour tout préjudice indirect, la perte d'une chance, perte de données, le trouble à l'image ou tout autre dommage spéciale ou événement en dehors de son contrôle ou de tout fait ne lui étant pas imputable.

De convention expresse entre les Parties, la responsabilité du Prestataire est limitée, tout préjudice direct confondu, à la somme de 10 000 €.

ARTICLE N°12 - ASSURANCE

Le Prestataire est titulaire d'une police d'assurance en matière de responsabilité civile professionnelle, afin de couvrir les dommages directs, matériels ou immatériels, qu'il pourrait causer dans le cadre de la réalisation des Prestations de service.

La police d'assurance a été souscrite auprès de MMA Entreprise. Il s'agit d'un contrat groupe MEDINAT n°114241615 dont le numéro d'adhésion est le n°MDN20837.

ARTICLE N°13 - TARIFS

Les prix des Prestations de service sont fixés par le Prestataire. Ces prix sont ceux en vigueur au jour de la réservation. Pour les réservations sur la Plateforme Doctolib, les tarifs sont indiqués sur la fiche du Prestataire. Pour toute autre réservation, les tarifs sont indiqués sur le Site à l'adresse <https://www.cassandregloria.fr/index.php/tarifs/>.

Les tarifs des Prestations de service sont libellés en euros et calculés hors taxes et frais. Lorsque les taxes ou frais s'appliquent, le Prestataire les communique au Client et ils sont alors facturés en plus. À défaut d'information sur les taxes et/ou frais, les prix indiqués sont réputés être exprimés toutes taxes et frais inclus. La TVA n'est pas applicable en vertu de l'article 293B du Code Général des Impôts.

Le Client est informé que Les Prestations de service ne sont aucunement remboursées par la sécurité sociale. En revanche, certaines mutuelles proposent un remboursement partiel ou total de celles-ci. Le client est invité à se rapprocher de sa mutuelle afin de

connaître les modalités de prise en charge.

Le Prestataire se réserve la possibilité de proposer des tarifs préférentiels et d'accorder des offres promotionnelles. Les conditions et durée de ces avantages seront indiqués sur le Site ou encore par tout autre moyen choisi par le Prestataire.

Les promotions ne sont valables que pour la durée et selon les modalités et les conditions prévues et exposées. Elles ne peuvent être converties en somme d'argent remboursable au Client. Sauf dispositions contraires exposées dans l'offre promotionnelle, les promotions et tarifs préférentiels ne sont pas cumulables lors de l'achat.

Aucun escompte ne sera consenti en cas de paiement anticipé.

Le Prestataire s'accorde le droit de modifier les tarifs à tout moment et sans préavis. Toutefois, il s'engage à facturer les Prestations de service aux tarifs en vigueur au moment de la réservation.

ARTICLE N°14 - PAIEMENT

Chaque paiement donnera lieu à l'établissement et la remise d'une facture au Client.

Les conditions et moyens de paiement diffèrent selon le mode de réservation des Prestations de service.

14.1 RÉSERVATION SUR LA PLATEFORME DOCTOLIB

Au moment de sa demande de réservation sur la Plateforme Doctolib, une empreinte bancaire à partir d'une carte bancaire sera demandée au Client. Le montant des Prestations de service est consigné via un intermédiaire bancaire sécurisé. Le

prélèvement a lieu après les Prestations de service, au moment de la facturation.

Pour plus d'informations concernant le paiement des Prestations de service par vidéoconférence sur la Plateforme Doctolib, le Client peut consulter le centre d'aide de la Plateforme Doctolib ou la page suivante : <https://doctolibpatient.zendesk.com/hc/fr/articles/360013301840-Tout-savoir-sur-le-paiement-en-ligne-d-une-consultation-vid%C3%A9o>.

14.2 RÉSERVATION PAR COURRIEL OU TÉLÉPHONE

Lors d'une réservation de Prestations de service par courriel ou téléphone, le paiement peut être effectué par chèque, virement bancaire ou PayPal. En cas de paiement par chèque, celui-ci sera encaissé dès réception. Le paiement doit être perçu par le Prestataire au moins 48 h avant les Prestations de service.

ARTICLE N°15 - REMBOURSEMENT

Aucun remboursement d'une quelconque Prestation de service pleinement exécutée ne sera effectuée par le Prestataire.

Les modalités de remboursement en cas d'annulation ou de rétractation sont développées respectivement dans les articles n°8 et n°10.

ARTICLE N°16 - UTILISATION DU SITE

Le Prestataire est propriétaire du Site. Le Client utilisant le Site est donc soumis aux différentes politiques en vigueur le jour de l'utilisation de celui-ci. Le Client est invité à consulter les Conditions Générales d'Utilisation disponibles sur le Site à l'adresse

<https://www.cassandregloria.fr/index.php/conditions-generales-dutilisation/>, la Politique de confidentialité et de gestion des cookies disponible sur le Site à l'adresse <https://www.cassandregloria.fr/index.php/politique-de-confidentialite-et-de-cookies/> ainsi que les Mentions légales disponibles sur le Site à l'adresse <https://www.cassandregloria.fr/index.php/mentions-legales/>.

ARTICLE N°17 - PROPRIÉTÉ

Tant que la ou les Prestations de services ne sont pas intégralement payées par le Client, le travail effectué reste la propriété du Prestataire. Le Client pourra en jouir une fois le paiement complet perçu par le Prestataire.

ARTICLE N°18 - PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Tous les documents, techniques, produits, dessins, photographies, remis au Client ou contenus sur le Site et les réseaux sociaux associés, demeurent la propriété exclusive du Prestataire.

Le Prestataire est seul titulaire des droits de propriété intellectuelle sur tous les éléments, comme les textes, savoir-faire, images animées ou non, photographies, graphismes, logos, vidéos, architecture, interfaces, icônes et sons, pouvant être présents dans les documents, techniques, produits, dessins, photographie, remis au Client ou contenus sur le Site et les réseaux sociaux associés.

Le Client s'engage à ne faire aucun usage de ces documents, techniques, produits, dessins, photographies, susceptible de porter atteinte aux

droits de propriété intellectuelle ou industrielle du Prestataire et s'engage à ne les divulguer à aucun tiers.

Toute reproduction, représentation, diffusion, modification, publication, adaptation de tout ou partie des éléments contenus dans les documents, techniques, produits, dessins, photographies remis au Client ou présents sur le Site et les réseaux sociaux associés, quel que soit le moyen ou le procédé utilisé, est interdite, sauf autorisation écrite préalable du Prestataire. Toute exploitation non autorisée de l'un de ces éléments sera considérée comme constitutive d'une contrefaçon et poursuivie conformément aux dispositions des articles L.335-2 et suivants du Code de Propriété Intellectuelle.

ARTICLE N°19 - DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

Dans le cadre de la réalisation des Prestations de services, le Prestataire a accès à des Données à caractère personnel du Client.

Le Client est invité à consulter la page « Politique de confidentialité et de gestion des cookies » à l'adresse <https://www.cassandregloria.fr/index.php/politique-de-confidentialite-et-de-cookies/> pour prendre connaissance des conditions selon lesquelles l'Entreprise collecte les Données à caractère personnel, des raisons pour lesquelles ces données sont collectées, de l'utilisation qui en est faite et de leurs droits respectifs. Cette politique s'applique à toutes les informations fournies par le Client lors de ses interactions avec le Prestataire.

Les Données à caractère personnel ou données de santé communiquées lors des Prestations de services ou mises à disposition sur la Plateforme Doctolib via l'échange de documents ne sont pas collectées. Les documents transmis par la Plateforme Doctolib, y compris le questionnaire transmis avant les Prestations de services, ne sont pas téléchargés sur le système informatique du Prestataire, dans le but de garantir la sécurité des données. La responsabilité du Prestataire ne saurait être engagée pour un manquement relatif à la protection des Données à caractère personnel du Client lors de son utilisation de la Plateforme Doctolib. Le Client est informé que l'utilisation de la Plateforme Doctolib implique l'acceptation de la politique de protection des données à caractère personnel de la Plateforme Doctolib, disponible à l'adresse <https://www.doctolib.fr/legal-info>.

Les informations communiquées par le Client lors des Prestations de services sont utilisées par le Prestataire uniquement le temps de la rédaction des conseils personnalisés puis sont détruites.

Les Données à caractère personnel ne seront jamais vendues à des tiers.

Pour exercer ses droits, le Client pourra contacter Madame Cassandra GLORIA à l'adresse courriel gloriacassandre@gmail.com en indiquant l'objet de sa demande. La demande sera traitée dans les 30 (trente) jours suivants la réception du courriel du Client.

Le Client reconnaît avoir pris connaissance de cette politique de traitement des Données à caractère personnel lors de la réservation des

Prestations de services et en acceptant les termes sans réserve.

ARTICLE N°20 - CONFIDENTIALITÉ

Les Parties reconnaissent le caractère confidentiel de toutes les informations et données échangées entre-elles pour l'exécution des Prestations de service et s'engagent à les conserver confidentielles à l'exception des données accessibles au public et des données déjà connues de la partie réceptrice.

Toutes les informations confidentielles communiquées par l'une des Parties à l'autre Partie seront gardées par la Partie réceptrice de la même manière qu'elle garde ses propres informations confidentielles et ne seront utilisées que pour les besoins des Prestations de service.

ARTICLE N°21 - DROIT APPLICABLE ET JURIDICTIONS COMPÉTENTES

Les présentes CGV sont régies par le droit français. Tout litige relatif à l'interprétation et à l'exécution des présentes CGV est soumis au droit français.

En cas de litige, le Prestataire invite le Client à le contacter à l'adresse gloriacassandre@gmail.com afin de convenir d'une résolution amiable.

À défaut de résolution amiable, le litige sera porté devant le Tribunal de commerce de Brest.

ARTICLE N°22 - LITIGE ET MÉDIATION

En cas de litige, le Prestataire invite le Client à le contacter à l'adresse gloriacassandre@gmail.com afin de convenir d'une résolution amiable.

En application des articles L 611-1 et suivants du Code de la consommation, Conformément aux articles L.616-1 et R.616-1 du code de la consommation, le Prestataire propose un dispositif de médiation de la consommation. Par ce dispositif de médiation, le Client a le droit de recourir gratuitement (sauf éventuels frais d'avocat et d'expertise) à un médiateur de la consommation en vue de la résolution amiable d'un litige l'opposant au Prestataire.

Après démarche préalable écrite du Client auprès du Prestataire restée infructueuse, le service du médiateur peut être saisi pour tout litige de consommation dont le règlement n'aurait pas abouti.

L'entité de médiation retenue est : CNPM - MEDIATION DE LA CONSOMMATION. En cas de litige, le Client peut déposer une réclamation sur le site : <https://cnpm-mediation-consommation.eu> ou par voie postale en écrivant à CNPM - MEDIATION - CONSOMMATION - 27 avenue de la libération - 42400 Saint-Chamond.

Le Client peut aussi faire une demande sur la plateforme européenne de règlement en ligne des litiges disponible à l'adresse : <https://entreprendre.service-public.fr/vosdroits/R48100>

ARTICLE N°23 - CONVENTION DE PREUVE

Le Client reconnaît la validité et la force probante des échanges et enregistrements électroniques réalisés par le Prestataire et accepte que lesdits enregistrements reçoivent la même force probante qu'un écrit signé de manière manuscrite. Toute donnée et fichier informatique ou numérique enregistré sur l'infrastructure

informatique du Prestataire fera foi pour la preuve des faits auxquels ils se rapportent.

ARTICLE N°24 - DIVISIBILITÉ

Chacune des clauses des CGV doit être interprétée dans toute la mesure du possible, de manière à ce qu'elle soit validée au regard du droit qui lui est applicable. Si l'une quelconque des stipulations des présentes CGV se révèle être illégale, nulle ou inopposable par toute juridiction ou autorité administrative compétente au terme d'une décision exécutoire, cette stipulation sera réputée non écrite, sans altérer la validité des autres stipulations et sera remplacée par une stipulation valable d'effet équivalent, que les Parties s'engagent à négocier de bonne foi, et telle que les Parties en seraient convenu si elles avaient connu l'illicéité, la nullité ou l'inopposabilité de ladite stipulation.

Le fait pour une Partie de ne pas se prévaloir d'une disposition quelconque des CGV ne vaudra en aucun cas renonciation à son droit d'exiger le respect de chacune de ses clauses et conditions.

ARTICLE N°25 - MODIFICATION

Le Prestataire se réserve le droit de modifier ponctuellement les CGV. Les CGV applicables étant celles transmises au Client lors de la réservation des Prestations de service.